

PISTE DE TRAVAIL 2 DU CCWG-RESPONSABILITÉ, QUESTIONNAIRE DU SOUS-GROUPE RELATIF À LA JURIDICTION

PRÉAMBULE

Les nouveaux statuts de l'ICANN, récemment adoptés, ont donné lieu à la création de plusieurs sous-groupes consacrés à l'examen de la responsabilité dans le cadre de la deuxième piste de travail. L'un d'entre eux, le sous-groupe relatif à la juridiction, pose les questions suivantes afin de recueillir des commentaires auprès de la communauté, commentaires qui seront pris en compte dans les délibérations du sous-groupe.

Comme requis par le [chapitre 27, article 1\(b\)\(vi\) des statuts constitutifs](#) et dans la mesure prévue par le [rapport final](#) du CCWG-Responsabilité,¹ le sous-groupe relatif à la juridiction pose des questions concernant la juridiction de l'ICANN,* y compris la façon dont le choix de la juridiction et des lois applicables eu égard au règlement de litiges ont un impact sur la responsabilité de l'ICANN et la mise en œuvre des politiques.

Afin d'aider le sous-groupe à mener à bien ces missions, nous vous demandons de réfléchir aux questions suivantes et d'y répondre. À cet égard, le sous-groupe demande des réponses concrètes, factuelles (positives, négatives ou neutres) qui permettront de veiller à ce que les délibérations du sous-groupe soient effectuées en toute connaissance de cause, sur la base de faits, et traitent des problématiques en jeu. Le sous-groupe souhaite recueillir tous types de faits relatifs à la juridiction, pas seulement ceux impliquant des litiges/procédures judiciaires.

1. Vos activités, votre vie privée ou votre capacité à utiliser ou obtenir des services liés aux noms de domaine ont-elles été affectées, d'une quelconque façon, par la juridiction de l'ICANN* ?

En cas de réponse affirmative, veuillez décrire des cas, des situations ou des incidents précis, en indiquant notamment leur date, les parties impliquées et les liens vers des documents pertinents. Notez que le terme « affectées » peut renvoyer à des effets positifs et/ou négatifs.

2. La juridiction de l'ICANN* a-t-elle affecté un processus de règlement de litiges ou une procédure judiciaire liés aux noms de domaine dans lesquels vous étiez impliqué ?

En cas de réponse affirmative, veuillez décrire des cas, des situations ou des incidents précis, en indiquant notamment leur date, les parties impliquées et les liens vers des documents pertinents. Notez que le terme « affectées » peut renvoyer à des effets positifs et/ou négatifs.

3. Avez-vous des copies de et/ou des liens vers des rapports vérifiables relatant les expériences d'autres parties qui pourraient répondre aux questions ci-dessus ? *En cas de réponse affirmative, veuillez fournir ces copies et/ou liens.*

¹ Voir le principal rapport du CCWG-Responsabilité, paragraphes 6 et 234, et l'annexe 12, paragraphes 25-31.

* Dans ce questionnaire, la « juridiction de l'ICANN » désigne (a) la soumission de l'ICANN aux lois des États-Unis et de Californie de par son lieu de constitution et le lieu de son siège social, à savoir la Californie,)b (la soumission de l'ICANN aux lois de tout autre pays de par la création d'un bureau de l'ICANN dans ce pays ou de par ses contacts avec ce pays, ou(c) tout « choix de la loi applicable » ou dispositions relatives au lieu de juridiction prévus dans des accords conclus avec l'ICANN.

4. a. Avez-vous connaissance de cas documentés dans lesquels l'ICANN n'a pas été en mesure de poursuivre sa mission en raison de sa juridiction ?* *Si oui, veuillez fournir des pièces justificatives.*

b. Avez-vous connaissance de l'existence d'une juridiction alternative en vertu de laquelle l'ICANN ne serait empêchée de poursuivre sa mission et en avez-vous des preuves ? *Si oui, veuillez fournir des pièces justificatives.*